

**Lettre d'information de Christophe Counil,
votre Conseiller général, Maire-adjoint du Mans**



L'Éducation est-elle encore une priorité ?

Alors que les enfants viennent de reprendre le chemin de l'école, je ne peux rester silencieux face aux dégâts provoqués par les choix gouvernementaux en matière d'éducation.

En effet, alors que la mobilisation de l'ensemble de la communauté scolaire vient de contraindre le Conseil général à renoncer à fermer définitivement le collège Le Ronceray, d'autres menaces se profilent à l'horizon.



La manifestation du 20 mars,
point d'orgue de la mobilisation
pour sauver le collège du Ronceray

POUR ME RENCONTRER

Le vendredi à 13 h 30 :

- ◆ 1^{er} vendredi du mois
Salle Henri Barbin
Boulevard Jean-Jacques Rousseau - Ponlieue
- ◆ 2^e et 4^e vendredi du mois
Maison pour tous Jean Moulin
Rue Robert Collet - Vauguyon
- ◆ 3^e vendredi du mois
Centre social des Quartiers Sud
Boulevard des Glonnières

Le samedi matin :

- ◆ Marché Cité des Pins à 9 h 00
Le Royal - Av. Félix Geneslay
- ◆ Mairie de Ruaudin à 10 h 00
(1^{er} samedi du mois seulement)

POUR ME CONTACTER

☎ 02 43 47 37 37

✉ Hôtel de Ville
72039 Le Mans cedex
ch.counil@wanadoo.fr

Cette rentrée est notamment marquée par la fermeture d'une classe à l'école maternelle de Ruaudin et à la disparition de la classe Passerelle installée au sein de l'école Maryse Bastié.

Cette structure dépendant du Centre social est née, il y a plusieurs années, afin de favoriser la scolarisation des enfants de moins de 2 ans en travaillant la socialisation de l'enfant dans un lieu spécifique destiné à servir de Passerelle entre la cellule familiale et l'une des trois écoles maternelles du secteur.

Ce partenariat efficace entre la Ville du Mans, l'Éducation nationale et le Centre Social a permis d'accompagner 32 enfants vers l'école maternelle chaque année et de favoriser la scolarisation future de ces jeunes enfants. Pourtant, l'Inspection Académique vient de décider de reprendre l'enseignant actuellement mis à disposition. Sans enseignant le projet de la classe Passerelle n'avait plus de sens et a pris fin au détriment de la scolarisation des plus jeunes enfants de quartiers situés en Zone d'Éducation Prioritaire.

L'Éducation est-elle encore une priorité nationale ? Probablement pas ! Pour autant, nous ne devons pas baisser les bras mais redoubler de vigilance pour sauvegarder un service public de l'enseignement de qualité. Cela passe par la lutte contre les suppressions de postes d'enseignant décidées par le gouvernement et l'action des collectivités locales pour offrir à nos enfants un cadre propice à leurs études.

C'est en tout cas le sens de mon action.

Cordialement.

Priorité à la défense et la création d'emplois durables

Avec un taux de chômage qui dépasse les 10 % de la population active, la priorité de l'action des collectivités doit plus que jamais être orientée vers la création d'emplois.

Née de l'industrie, la partie Sud de l'agglomération a profondément souffert de la désindustrialisation et des pertes d'emplois massifs. Les exemples sont nombreux et significatifs : Renault, Philips, Westinghouse. Des menaces existent encore comme en témoigne la lutte actuellement engagée pour la survie des Ateliers SNCF (lire ci-dessous).

Fort heureusement, notre canton dispose d'un certain nombre d'atouts à commencer par ses zones d'activités qui concentrent de nombreux emplois. Plus récemment, le Technoparc des 24 Heures, Centre Sud et Family Village ont permis également la création de près de 2 000 emplois.

D'autres projets sortent actuellement des cartons. Ainsi, Le Mans Métropole s'est porté acquéreur du site Philips qui constituera la première étape du développement du Parc d'Activités Le Mans Sud Développement qui s'étalera sur 17 hectares. L'arrivée prochaine de l'entreprise DURA dans les anciens locaux de Philips marquera véritablement la renaissance de ce qui aurait pu devenir une friche industrielle. D'autres implantations viendront progressivement renforcer ce pôle industriel.



Le site Philips accueille désormais les 200 salariés de Dura

De son côté, la commune de Ruaudin poursuit le développement de la ZAC des Hunaudières. De part et d'autre du boulevard reliant Family Village à Décathlon de nombreux bâtiments accueillent des entreprises aussi différentes que la société Exapaq, les serres de l'ADAPEI, les Fenêtres du Maine ou encore le restaurant-cabaret les Écuries. De nombreux autres projets devraient voir le jour prochainement : une brasserie face à Décathlon, la nouvelle concession Audi ou encore un complexe de loisirs avec foot en salle, bowling, structure couverte de jeux pour enfants.



Family Village : 2 millions de visiteurs par an

Fort du succès de Family Village, la société Altaréa souhaite compléter le centre commercial en ajoutant 20 000 m² avec une moyenne surface alimentaire, des restaurants et une vingtaine de nouvelles enseignes. Le projet en phase de finalisation devra obligatoirement obtenir le feu vert de la Commission départementale d'aménagement commercial.

Conscient de la nécessité de créer des emplois durables, vous pouvez compter sur ma détermination à soutenir ces projets.

Ces projets seront à l'ordre du jour du Conseil cantonal :

**Jeudi 14 octobre 2010 à 20 h 30,
Salle du Royal, avenue Felix Geneslay.**

Front commun pour empêcher la fermeture des Ateliers SNCF

230 agents travaillent dans les Ateliers de l'avenue de Bretagne à la maintenance et la modernisation d'une partie du matériel roulant de la SNCF. Alors que nous pensions tous être rassurés sur l'avenir de l'entreprise, la SNCF a annoncé en 2008 la fermeture du site en 2013. Lors d'une table ronde qui s'est tenue à l'initiative de la municipalité du Mans en juin dernier, la Direction de la SNCF a proposé de nouvelles perspectives permettant de maintenir une activité ferroviaire sur le site : implantation d'une unité de déconstruction et de valorisation de matériels en fin de vie, mise en place d'une équipe mobile d'intervention et de réparation et création d'une unité de maintenance des TER en lien avec le Conseil régional. Soit un total de 40 à 50 emplois maintenus sur site. On est loin de l'actuel niveau d'emplois.

Toutefois, ces propositions constituent une base de négociations intéressantes mais ne sont en aucun cas suffisantes. Représentants syndicaux et élus sommes tous convaincus que Le Mans peut et doit jouer un rôle majeur dans le domaine de la maintenance du matériel avec un haut niveau d'emploi. C'est la raison pour laquelle le Maire du Mans a proposé de mettre à l'étude le raccordement électrique des ateliers afin de permettre la maintenance de trains et notamment les TER au sein même des ateliers.

Chacun s'est déclaré prêt à poursuivre le dialogue sur ces bases de façon à pérenniser l'activité des Ateliers qui constituent, comme je l'avais rappelé en introduction de la Table ronde, une page importante du passé industriel des Quartiers Sud mais qui peuvent et doivent également être une page de notre avenir commun.



Ouverts en 1913, les Ateliers de la SNCF ont compté jusqu'à 800 agents

Le Pôle de services publics du Centre social est opérationnel



Mardi 29 juin, en présence de M. le Préfet de la Sarthe et du Président du Centre social, j'ai procédé à l'inauguration du Pôle de services du Centre social des Quartiers Sud.

Installé dans l'extension du Centre social, boulevard des Glonnières, cet équipement a nécessité des travaux d'agrandissement d'une centaine de mètres carré en utilisant des espaces perdus. Inscrits au programme de Rénovation Urbaine du quartier, ces travaux d'un montant de 364 715 € ont été financés par le Conseil régional (19 %), l'État (21 %) et la Ville du Mans (60 %). Comme il en a l'habitude pour les projets manceaux, le Conseil Général a refusé de participer à cette opération.

L'objectif du Pôle de services est à la fois de permettre aux habitants de trouver sur un même lieu, des services utiles à leur vie quotidienne et de favoriser le travail entre les services présents sur les Quartiers Sud. J'ai souligné combien ce nouvel équipement est à l'image de nos quartiers c'est-à-dire riche de compétences qui travaillent en réseau au service des habitants.

De nombreux services sont désormais hébergés au sein du Pôle de services où ils tiennent des permanences pour aider et soutenir les usagers dans leurs démarches d'accès aux droits :

Centre d'Informations sur les Droits des Femmes : un lundi matin sur deux pour informer et conseiller les usagers.

Caisse d'Allocations Familiales : une assistante sociale se déplace tous les jeudis après-midi pour l'accueil des familles bénéficiaires de la CAF.

Service RSA du CCAS de la Ville du Mans : quatre conseillères assurent l'accueil et le suivi des ayants droits du R.S.A.

Maison de l'emploi : une conseillère est présente chaque jeudi et vendredi afin d'assurer un soutien en matière d'orientation professionnelle et de techniques de recherches d'emplois.

Mission locale : les conseillers accompagnent les jeunes dans leurs démarches d'emploi et d'orientation professionnelle.

Pôle multimédia du Centre social : trois après-midis par semaine, possibilité d'utiliser un poste informatique pour divers usages (Internet, saisie de courrier, rédaction de CV.).

Pôles enfance-jeunesse et adulte du Centre social : les équipes du centre social assurent l'accueil et organisent diverses activités et ateliers à destination des différents publics.

Le Point Accueil Conseil du Centre social : Ce service est organisé par le pôle adulte tout les mardis après-midi et vendredis matin. Il a pour rôle d'aider les personnes dans leurs démarches du quotidien (aides et démarches administratives ...).



Une inauguration en présence des multiples partenaires du Pôle de services publics

25 000 € pour les associations du canton

Cette année, je disposais d'un peu plus de 25 000 € pour soutenir les projets portés par les associations sportives et culturelles du canton. Dans un souci de transparence et de démocratie, cette somme a été répartie entre les associations en lien avec les membres du Conseil cantonal lors de sa séance du 9 février 2010.

La remise des subventions a donné lieu à une petite cérémonie conviviale et amicale au Complexe sportif des Glonnières, l'occasion pour les membres du Conseil cantonal et les responsables des associations de découvrir ce nouvel équipement qui a ouvert ses portes en septembre dernier. 66 associations ont reçu une subvention allant de 150 € à 1 950 € en fonction de l'importance et du projet porté par chacune d'entre elles.

Six associations étaient subventionnées pour la première fois :

- 300 € au Boxing Le Mans Métropole (boxe)
- 260 € à la section sport adapté du Kodokan
- 150 € au Foyer de vie Les Hêtres de Ruaudin
- 400 € à l'école Michel Ange (Vauguyon)
- 200 € à la FCPE du Collège Les Sources
- 264 € à Vive l'école Mocquet Glonnières

Le détail des subventions est disponible sur le site internet cantonal : www.ch-counil.com rubrique *Soutien à la vie associative*.



Photo de famille avec l'ensemble des associations subventionnées

Dialogue & proximité

Le succès du livre sur l'histoire du canton

Publié à 4 000 exemplaires en janvier 2010, l'ouvrage retraçant l'histoire des Quartiers Sud et de Ruaudin a connu un très grand succès.

Mis à disposition gratuitement auprès des personnes qui en faisaient la demande, il est désormais presque épuisé. Je ne compte plus les messages de félicitations et d'encouragements reçus.

Autant de signes qui montrent que cet ouvrage est une réponse aux souhaits de chacun d'entre nous de mieux connaître son passé.

Ces messages m'incitent également à envisager la publication d'un deuxième volume permettant d'explorer les sujets non traités dans cette première édition.

Si vous souhaitez participer à cette nouvelle aventure, je vous invite à prendre contact avec moi.



62 permanences... ...589 personnes reçues

De septembre 2009 à juin 2010, j'ai tenu 62 permanences sur le canton. Au fil des années, je mesure combien ce travail de proximité est important d'abord pour aider et soutenir les personnes qui font appel à moi mais également rester les pieds bien ancrés dans la réalité des quartiers et de la vie quotidienne.

Avec 589 entretiens, je n'ai jamais vu autant de monde que cette année (+25% par rapport à 2006). La très forte augmentation du nombre de personnes reçues pour des questions liées à l'emploi est particulièrement révélatrice des réalités de la vie quotidienne et de la très forte détérioration du marché du travail.

Si, je n'ai pas la prétention d'avoir eu réponse à tous les problèmes soulevés, je cherche toujours à aider, soutenir et conseiller chacun d'entre vous le mieux possible.

Visite de quartier au Ronceray-Glonnières

Le 26 avril dernier, j'ai participé avec le Maire et plusieurs élus à l'une de nos désormais traditionnelles visites de quartier aux Ronceray-Glonnières. L'occasion de mesurer, combien au-delà des clichés véhiculés par les uns et les autres, ces deux quartiers sont agréables à vivre... sentiment confirmé par les habitants qui nous ont accompagnés et par le fait que les logements du secteur sont tous occupés.

Comme à chaque visite de ce type, ce sont sur les questions de stationnement et de circulation que nous avons le plus été interrogés : Faut-il mettre en sens interdit la rue des Pyramides? Comment interdire le stationnement sur le trottoir à tel endroit? Quels travaux à entreprendre pour faciliter le stationnement des personnes à mobilité réduite?

Autant de questions qui doivent d'abord nous renvoyer à notre propre pratique de la rue quand nous sommes au volant de notre voiture.



Avec Jean-Claude BOULARD et Renée KAZIEWICZ lors de la visite de quartier

Un nouveau cycle de visites à partir de septembre...

Comme je le fais régulièrement, je débiterai dans les prochains jours un nouveau cycle de visites dans l'ensemble des quartiers du canton.

Pas moins d'une vingtaine de visites sont ainsi programmées jusqu'à la fin du mois de janvier. L'occasion de poursuivre mon travail de proximité à votre service.

Chaque habitant sera prévenu par une invitation déposée dans sa boîte aux lettres.

L'ensemble des dates et des comptes-rendus des visites seront disponibles sur le site internet cantonal : www.ch-counil.com rubrique *Dialogue et proximité*.

Toutefois, de nombreuses autres questions ont été évoquées, parmi lesquelles deux ont plus particulièrement retenu mon attention :

◆ **Desserte des Ronceray par les transports en commun :** la Présidente de l'Amicale CNL a émis le souhait que les bus traversent le Ronceray via l'avenue Mozart. Sur le principe la SETRAM est d'accord mais deux obstacles techniques s'y opposent : le passage sous les porches et un rayon de giration insuffisant sur l'avenue Geneslay. Le premier sera prochainement réglé avec la démolition des porches, pour le deuxième c'est plus compliqué.

◆ **Devenir des anciens bâtiments de la Gendarmerie à la Cité des Pins :** ces locaux sont en grande partie vides aujourd'hui et la Gendarmerie s'interroge sur leur avenir : rénovation pour y loger des gendarmes ou vente à un bailleur social pour être rénové. Le Mans Habitat a déjà fait part de son intérêt pour reprendre les bâtiments et y construire un nouveau groupe de logements. À suivre...